

6 avril 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de la construction navale, à Saint-Nazaire (Loire- Atlantique) le 6 avril 2016.

Messieurs les ministres,

Puisque je ne peux pas m'affranchir plus facilement que d'autres du protocole, je veux d'abord saluer votre client, Monsieur APONTE, en le remerciant une fois encore de la confiance qu'il accorde à l'entreprise STX France, à ses salariés, à sa direction et également la confiance qu'il accorde à la France en faisant le choix depuis plusieurs années de confier la construction de ses navires à STX France. Comme si finalement, entre votre entreprise et STX France, c'était presque la même famille, même si je veux aussi saluer la vôtre qui vous accompagne aujourd'hui et a pris d'éminentes responsabilités dans votre groupe familial.

Je me suis rendu plusieurs fois à Saint-Nazaire sur le chantier. Je me souviens d'une fois, Jean-Marc AYRAULT m'y accompagnait, c'était au début de l'année 2012. A ce moment-là, je sentais une ambiance lourde sur le chantier avec des salariés qui s'interrogeaient, qui s'inquiétaient, non seulement de leur avenir personnel, mais tout simplement de la suite qui pouvait être donnée à cette grande aventure industrielle qu'a été la construction navale à Saint-Nazaire. Ils cherchaient à être rassurés, d'abord sur le plan de l'actionnariat, ensuite sur la question des carnets de commandes : est-ce qu'il y aurait suffisamment d'annonces de construction de navires pour que l'entreprise puisse vivre, ses sous-traitants que vous appelez aujourd'hui des co-entreprises finalement avec la vôtre, pour que le bassin d'emploi de Saint-Nazaire puisse continuer à espérer. Depuis 2012, que de chemin parcouru, en à peine quatre ans. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si vos carnets de commandes sont suffisants mais comment vous allez pouvoir répondre à toutes les demandes qui vous sont adressées. Il a fallu pour parvenir à ce résultat, plusieurs conditions et vous les avez rappelées, Monsieur le directeur général. Il a d'abord fallu qu'il y ait une volonté collective, c'est-à-dire une décision qui puisse être prise par les salariés, leurs représentants et la direction pour engager d'autant qu'il était possible les efforts pour être le plus compétitif et ainsi devenir capable d'arracher ces marchés. C'est ce que vous avez fait avec l'accord de compétitivité qui a été signé en 2013. Vous avez eu, Monsieur le directeur général, l'obligeance de rappeler que des partenaires sociaux s'y sont engagés, d'autres ne s'y sont pas opposés. C'est donc une volonté collective qui a permis qu'il y ait cet accord d'entreprise et ainsi que des économies importantes puissent être réalisées sur trois ans, sans mise en cause des acquis sociaux des salariés.

Ensuite, il a fallu une deuxième condition, une stratégie de production et d'exportation qui supposait des investissements parce qu'il ne peut pas y avoir de compétitivité sans investissement. Il n'est pas possible de demander à des salariés de consentir des sacrifices s'il n'y a pas une capacité à innover et être les meilleurs dans son secteur d'activité. C'est ce que vous, la direction, les cadres, les techniciens, les salariés, avez été capables de définir à travers cette stratégie. J'ai pu m'en rendre compte lors de ma dernière visite à Saint-Nazaire où là, il m'a été montré, outre un paquebot en construction, des machines de découpe, des robots de triage et ce portique géant de levage, très impressionnant, je crois un des plus performants au monde. Puis les nouveaux ateliers pour la diversification de l'entreprise, les énergies marines renouvelables. Ce qui fait aujourd'hui. Saint-Nazaire est à la pointe de la technologie. de la

renforcement de ce que nous faisons, sans négliger les points de la technologie, de la production et de l'industrie navale et nous en sommes très fiers.

Alors il fallait aussi que les pouvoirs publics fassent leur part, prennent également leurs responsabilités, ce que nous avons fait comme actionnaire mais surtout comme soutien à l'exportation, j'y reviendrai. Parce que le Gouvernement a mis en place depuis 2012 des financements qui permettent justement à des chantiers comme celui de Saint-Nazaire mais à des entreprises qui sont confrontées à la concurrence internationale, qui sont exposées à la compétition, d'avoir la possibilité de faire la différence. Il nous était apparu que sur certains produits, nous pouvions être mieux placés que d'autres et donc avoir toutes les capacités de gagner le marché mais qu'au dernier moment, nous ne l'emportons pas. Pourquoi ? Parce que nos crédits à l'exportation, notre soutien, notre système de garantie n'étaient pas suffisamment efficaces pour combler l'écart avec d'autres qui moins bons technologiquement, pouvaient obtenir l'attribution du marché.

Alors il a fallu - je vous remercie de les avoir ici félicités - que les responsables du ministère des Finances, du ministère de l'Economie, puissent trouver avec ingéniosité, sans enfreindre les règles européennes et les conditions de la concurrence internationale, pour que nous puissions être les meilleurs sur le plan technologique et pas les plus mauvais sur le plan financier.

Les pouvoirs publics devaient faire davantage, pas simplement pour le chantier de Saint-Nazaire, pour STX, mais pour toutes les entreprises qui investissent dans la recherche et cela a été notamment le crédit d'impôt recherche qui a été sanctuarisé depuis 2012 et qui est là, c'est vrai, un avantage comparatif tout à fait sérieux pour la France.

Vous avez bien voulu rappeler, Monsieur CASTAING, le rôle du CICE, le Crédit impôt compétitivité emploi, qui fait justement que sur le coût de la main-d'œuvre et sans qu'il soit demandé d'efforts aux salariés, il est possible d'être maintenant en dessous des coûts de l'industrie de main d'œuvre de l'Allemagne. Nous avons voulu pérenniser ces dispositifs à travers le Pacte de responsabilité et il y aura d'ailleurs - il y a eu puisque c'était le 1er avril - une nouvelle phase à travers des allègements de charges, notamment pour les entreprises comme les vôtres, c'est-à-dire des entreprises qui ont des salariés payés entre une fois et trois fois et demi le SMIC. C'est pour ces entreprises-là que nous avons voulu qu'il y ait un allègement des charges patronales, pour que nous puissions justement être encore plus compétitifs sur les marchés à l'exportation.

Nous devons faire davantage et notamment favoriser l'investissement. Il y a un an, j'avais décidé qu'il puisse y avoir un suramortissement exceptionnel pour 12 mois, pour que les entreprises puissent dans cette phase de reprise anticiper, accélérer, investir et créer de la richesse et de l'emploi. Ce mécanisme vient à expiration et j'ai décidé de le renouveler pour une année de plus et ainsi encore donner une impulsion nouvelle pour l'investissement.

Là encore, quand on conjugue compétitivité, investissement, recherche, innovation, à travers la mobilisation de ce que vous représentez ici salariés, direction - nous avons la réussite d'aujourd'hui, car pour nous c'est une belle réussite. Je veux une fois encore remercier Monsieur APONTE et MSC Croisières. MSC Croisières est depuis toujours un partenaire des chantiers de Saint-Nazaire puisque douze navires constituent la flotte de MSC Croisières, tous construits à Saint-Nazaire.

Aujourd'hui, l'annonce qui est faite, les signatures qui viennent d'être apposées permettent de confirmer que quatre nouveaux navires de croisière vont être fabriqués sur le chantier de Saint-Nazaire entre 2022 et 2026. C'est dire si nous sommes dans un processus long, c'est dire si Saint-Nazaire, son bassin d'emplois peut être maintenant convaincu, pas pour toujours, pas pour toute éternité, mais pour les dix prochaines années, d'avoir un carnet de commandes pleinement garni pour un montant, pour ces quatre navires, de 4 milliards d'euros et vous avez donné tous les chiffres.

Ce sur quoi je veux insister, c'est sur la performance technologique de ces futurs navires. D'abord ce seront les plus grands jamais construits en Europe : 335 mètres de long. Pour ceux qui aiment les comparaisons, 35 mètres de plus que la Tour Eiffel. Il y a quand même une différence, c'est le vertical par rapport à l'horizontal mais c'est dire quelle taille auront ces navires. Faire grand ne

suffit pas, ce qu'il faut c'est encore faire mieux. Ces navires s'inscrivent dans la lutte contre le changement climatique puisque c'est à Paris qu'a été signé l'accord et donc cela nous renforce dans nos engagements puisque ces navires utiliseront du gaz naturel liquéfié, ce qui fera moins de consommation de gaz carbonique, 30% de moins que le fuel et aussi pour un certain nombre d'émissions. Ces quatre navires, ce sont 37 millions d'heures de travail - on a même du mal à réaliser ce que cela représente 3 500 emplois directs sur dix ans et tous les emplois indirects. Je veux là aussi saluer toutes les entreprises du bassin d'emplois, je sais quels sont les efforts qu'elles ont été obligées elles aussi, à un moment particulièrement crucial, de consentir. Je sais ce qu'elles ont fait aussi en termes d'investissements, d'où les dispositions que je viens d'annoncer. Je sais aussi combien il leur est difficile parfois de recruter de la main d'œuvre sur le bassin d'emplois. Je sais ce qu'elles font aussi pour la formation et c'est tout l'enjeu de ce que nous avons là encore mis en œuvre depuis plusieurs années et notamment depuis le mois de janvier. Je sais aussi la difficulté face à ce que l'on appelle le travail détaché. J'ai rappelé combien nous étions vigilants, combien il fallait renforcer les contrôles, combien il fallait assurer qu'il n'y avait pas de concurrence déloyale et nous aurons encore à renforcer un certain nombre de dispositifs dans le cadre du projet de loi présenté par la ministre du Travail, Madame EL KHOMRI, puisque l'un des aspects de cette loi concerne le travail détaché.

Alors le défi maintenant pour vous, il est assez rare et singulier, je l'évoquais, c'est de pouvoir répondre encore à la demande. Je ne voudrais donc pas décourager par cette manifestation d'aujourd'hui tous ceux qui voudraient commander des navires à STX, en leur laissant croire qu'il n'y aurait pas de capacités nouvelles mais cela suppose des investissements et je ne doute pas qu'ils seront faits.

Je veux terminer sur cette note de confiance et d'optimisme. Il y a parfois des raisons - la situation mondiale, parfois des difficultés européennes, parfois des conjonctures qui peuvent être particulièrement troublées - il y a suffisamment de raisons parfois de se désoler pour aussi avoir des raisons de se donner à un moment confiance dans notre avenir. Je pense qu'à Saint-Nazaire plus qu'ailleurs, on sait ce que c'est que de pouvoir surmonter les difficultés. Je pense qu'à Saint-Nazaire plus qu'ailleurs, on sait ce que c'est que relever les défis. Je pense qu'à Saint-Nazaire plus qu'ailleurs, on sait ce qu'à un moment, on est capable de faire, de créer et de produire. Saint-Nazaire, c'est le chantier, le chantier de l'industrie navale en France et c'est un chantier de haut niveau technologique, c'est la raison pour laquelle vous l'avez choisi. Car il y a peu de chantiers au monde capables de concevoir et de réaliser de tels navires. Encore celui-là, cette maquette, on me dit que c'est l'ancienne génération. Il y a peu d'exemples au monde où l'industrie française est à ce niveau d'excellence.

Il y a une histoire dans notre mémoire nationale, il y a des noms de paquebots, « le Normandie », « le France », « le Queen Mary » et cela a été aussi douloureux quand il s'est agi de fermer les chantiers - on s'en souvient - ou d'abandonner ce qui pouvait se faire sur des paquebots prestigieux. Aujourd'hui, c'est vous qui faites construire des paquebots prestigieux, c'est vous, Monsieur APONTE et votre entreprise qui donnez à des millions de passagers des bonheurs exceptionnels et qui pouvez témoigner de ce que l'industrie du loisir et une industrie de fabrication sont capables de faire. Nul ne doute que dans la mémoire collective - je parle pour les prochaines générations « le Meraviglia » sera l'équivalent de ce qu'a pu être « le Normandie » ou « le France ». Je le souhaite parce que ce que vous êtes en train de faire avec ces quatre nouveaux navires, c'est d'inventer, c'est vrai, par votre vision ce que va être l'industrie navale et surtout ce que va être le loisir dans les prochaines années. C'est pourquoi aujourd'hui, c'est une bonne nouvelle bien sûr pour Saint-Nazaire, pour la Loire-Atlantique, pour la région, pour la France. C'est une bonne nouvelle pour, je pense, l'entreprise que vous représentez qui va avoir ainsi ce qu'il y a de mieux pour les prochaines années pour donner du bonheur et c'est une bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui seront très nombreux et j'espère un jour être parmi ceux-là, qui pourront monter sur l'un de vos navires. Merci.